

## L e t t r e

Lettre d'information mensuelle de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles




Chambre  
de Commerce  
et d'Industrie  
du Pays d'Arles

## Sommaire

## Commerce

COMMERCE EN FÊTE



## Culture &amp; Patrimoine

LE PÔLE ICP LABELLISÉ



## CCI

SUCCÈS DU CENTENAIRE DE LA CCI DU PAYS D'ARLES



## Tout savoir

AGENDA, REPÈRES, PERMANENCES



## Éditorial

**L**e commerce de proximité bénéficie d'une image très positive dans l'esprit des Français. Ses atouts : la qualité et les bons conseils (étude TNS Sofres - avril 2010), son rôle social sont reconnus par tous, le commerce de proximité donne de la vie à nos villes, les commerçants sont les acteurs majeurs du dynamisme urbain.

Selon Philippe Moati, directeur de recherche au CREDOC, le retour vers le commerce de proximité est une tendance de fond. Il bénéficie notamment de deux grandes évolutions. D'une part, le nombre de seniors et de personnes vivant seules augmentent, et sont celles qui fréquentent le plus le commerce de proximité. D'autres part, les préoccupations de développement durable et l'envolée régulière du prix du pétrole incitent à réduire l'utilisation de la voiture.

Ceci encourage les commerçants à conforter leurs atouts. Ils doivent s'attacher à renforcer ce point fort qu'est la proximité, à créer et développer des services complémentaires, à vérifier que leur positionnement correspond toujours aux attentes des consommateurs.

Le métier de commerçant est passionnant et varié. Il fait appel à des domaines tellement divers qu'il est difficile de les lister. Aussi, évoquons juste trois axes sur lesquels s'appuyer pour être performant :

- Se former régulièrement au cours de sa carrière,
- Avoir recours à des outils existants et opérationnels,
- Participer aux actions collectives destinées à faire connaître nos activités.

En Pays d'Arles, de nombreuses ressources existent pour nous permettre de relever les défis quotidiens de l'activité commerciale. À titre d'exemple, citons simplement :

- Les formations au CFC sur les thèmes de la comptabilité, la vente, la relation client, la mise en scène des vitrines, etc.
- La carte de fidélité des commerçants du Pays d'Arles : outils de fidélisation, de gestion et de suivi clientèle,
- L'opération "Le Commerce en Fête", campagne de communication à l'échelle du Pays d'Arles, dont l'objectif principal est de faire connaître le commerce de proximité.

Alors, au-delà de cette période économique difficile, groupons-nous au sein des associations de commerçants, relevons la tête et préparons l'avenir.

**Bernadette BRES-REBOUL**

Membre du Bureau

Déléguée au commerce, à la création d'entreprises, CCI Relais et aux manifestations-congrès.



Suivez les actualités de la CCI du Pays d'Arles  
avec Twitter @CCIPAYSARLES



## LE COMMERCE EN FÊTE DU 6 AU 16 OCTOBRE 2010

**Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, la CCI du Pays d'Arles met en place l'opération "Le Commerce en Fête, Mon Commerçant, mon environnement". Cette action est la seule à mobiliser un nombre important de commerçants de notre territoire. Elle s'articule autour des axes suivants :**

- **un thème : développement durable (écologique, sociétale et économique),**
- **une campagne de communication sur le Pays d'Arles,**
- **un grand jeu concours,**
- **les associations et les commerçants profitent de cette organisation pour mener des opérations dans leur commune.**

### L'édition 2009

18 associations, 600 commerçants, 6 municipalités se sont mobilisés. 20000 sacs réutilisables ont été distribués. Une voiture, des VTT, un séjour en auberge de prestige, des paniers garnis ont été gagnés par 20 consommateurs et 20 commerçants.

### L'édition 2010

- Date de l'opération : du 6 au 16 octobre 2010.
- Le jeu concours se déroulera dans les boutiques par le biais de tickets jeu à remplir et à insérer dans une urne.
- Le nom et les coordonnées des commerçants participants seront disponibles sur le site internet : [www.commerceenfete-paysarles.com](http://www.commerceenfete-paysarles.com).

### Les nouveautés

- Les commerçants pourront compléter les informations concernant leur activité, via google maps (plus d'informations sur le site [www.commerceenfete-paysarles.com](http://www.commerceenfete-paysarles.com)).
- Les consommateurs pourront jouer sur Internet en répondant à des questions les incitant à parcourir la liste des commerçants participants.

### Les animations

- Les associations et les commerçants conçoivent et mettent en place des animations sur le thème du développement durable. Celui-ci, basé sur trois piliers (environnemental, économique et sociétal), donne un large éventail d'actions possibles.
- Les opérations peuvent ainsi être fondées sur la convivialité (ou sur une action sociale), sur la découverte de l'offre commerciale ou encore, sur l'écologie. Idéalement, une animation reprenant les trois notions à la fois s'intégrera parfaitement à l'esprit du développement durable.

- Exemples : jeu trafic, à destination des enfants, sur le thème du développement durable. Sur le principe du mot mêlé, les enfants circulent de boutiques en boutiques pour découvrir un mot.

- Exposition d'œuvres faites à partir d'objets recyclés, par les enfants des écoles. Les œuvres sont exposées dans les vitrines des commerçants. Election des 3 meilleures œuvres par un jury. Collecte de piles et bouchons pendant toute la période de Commerce en Fête ou collecte de pièces jaunes au profit d'une œuvre sociale.

- Proposer une formule (assiette, menu) entièrement composée de produits locaux du circuit court, ou bio. Présenter sur un document (dépliants, sets de tables, etc.) tous les fournisseurs (coordonnées, spécialités, etc.) Activités à associer : la majorité des métiers de bouches (boulangier, boucher, fromager, etc). Les producteurs, maraîchers, moulins d'huile d'olive, etc... Et tous les professionnels qui apportent leurs concours à la réalisation de cet événement.

**De nombreuses autres actions sont possibles, la CCI du Pays d'Arles, vous accompagne dans la conception de vos projets d'animation.**

- 2010 est l'année internationale de la bio diversité.
- Les municipalités partenaires naturelles du commerce de proximité sont invitées à soutenir les actions des associations et des commerçants

### La communication

- Un plan de communication ambitieux comprend des affiches, des encarts presse, des spots radio, des bâches d'entrées de ville, des drapeaux de façades, distribution de sacs, etc.
- La CCI du Pays d'Arles communique également sur ses supports : articles dans Votre Lettre, articles dans la news letter « Made in Pays d'Arles », emailing, site Internet.
- Les partenaires de l'opération sont également invités à relayer l'information sur leurs supports.
- L'implication et la participation des associations, des commerçants et des municipalités seront également un relais efficace de la communication dans les villes et villages.

# le commerce en fête

8<sup>e</sup> édition



Du 6 au 16 octobre 2010

## Les événements

Un événement de lancement marquera le début de l'opération qui sera clôturée par une cérémonie de remise des prix.

## Les outils à votre disposition

**Le kit Commerçants** (participation aux frais : 17 €)

- 2 affiches vitrines (dont une personnalisable)
- 200 bulletins de participation au grand jeu
- 30 sacs réutilisables
- 1 drapeau de façade réutilisable
- Personnalisation des informations visibles sur [www.commerceenfete-paysarles.com](http://www.commerceenfete-paysarles.com)

## Le site Internet :

[www.commerceenfete-paysarles.com](http://www.commerceenfete-paysarles.com)

- Fiche commerçant personnalisable : chaque commerçant peut apporter plus d'informations sur ses spécialités, produits phares, horaires d'ouverture, etc. Il peut également insérer une photo (format web : 640x480) et un lien vers son site Internet.
- Fiches pratiques commerçants et développement durable : souvent synonyme de réduction des coûts, le développement durable est aussi un argument de communication. Informations synthétiques sur la mise en œuvre du développement durable en boutique.

• Information pratique consommateurs et développement durable : consommation responsable, produits de saisons, achat de proximité, etc.

**Le kit Mairie** (participation aux frais : 299 €)

- 2 bâches d'entrée de ville (400 x 100 cm)
- 20 affiches format A3 personnalisables pour annoncer les animations locales
- 1 article à insérer dans le journal municipal (version papier et web)
- 1 emplacement sur le site internet [www.commerceenfete-paysarles.com](http://www.commerceenfete-paysarles.com)
- 1 bannière Internet à insérer sur leur site web et en signature électronique des courriers

Les communes ayant acquis le kit en 2009 pourront obtenir une mise à jour des bâches (montant de la participation aux frais : en cours de définition).

**Cette opération est l'opportunité d'unir nos forces pour dynamiser et faire connaître tous les atouts du commerce de proximité.**

**En savoir plus :**

**Fabrice Maréchal – CCI du Pays d'Arles**

**Tél : 04 90 99 08 12**

**email : [fmarechal@arles.cci.fr](mailto:fmarechal@arles.cci.fr)**

## Bon de commande (À renvoyer avant le 30 juillet 2010)

- Oui je souhaite plus d'information sur l'opération commerce en fête.
- Oui je passe commande de \_\_\_\_\_ kits "Mon commerçant, mon environnement" pour un montant de \_\_\_\_\_ x 17 € TTC = \_\_\_\_\_ €

Je joins un chèque libellé à l'ordre de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles d'un montant de : \_\_\_\_\_ €

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Enseigne : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## À Renvoyer à :

CCI du Pays d'Arles - Avenue de la première Division France Libre - BP10039-13633 Arles Cedex



# LE PÔLE INDUSTRIES CULTURELLES & PATRIMOINES LABELLISÉ "GRAPPES D'ENTREPRISES"

**Ce label a été décerné par Monsieur le Ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, Michel Mercier, mardi 4 mai 2010 au Pôle Industries Culturelles et Patrimoines ainsi qu'à 41 autres lauréats. Les actions exemplaires que mène le Pôle depuis trois ans, ont été consacrées ainsi que les importants projets de développement qu'il porte pour les années à venir.**

Il est à noter qu'il est le seul cluster\* portant sur les patrimoines et les cultures labellisé et que seuls deux clusters émanent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Initié en 2009 par la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale), l'appel à projets "grappes d'entreprises" visait à reconnaître les dynamiques exemplaires en terme de développement économique territorial et d'innovation portées par des clusters ou groupements d'entreprises.

Pour mémoire, le Pôle Industries Culturelles et Patrimoines a pour objectif de fédérer tous les acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui interviennent dans les domaines liés à la valorisation, la conservation, la restauration, la préservation, la transmission ou la diffusion des patrimoines et des cultures. Le Pôle propose à ses membres des actions d'animation et de structuration des filières patrimoniales et culturelles, mais également un accompagnement lors de la conception de projets innovants à caractère industriel, susceptibles de répondre aux appels à projets Recherche et Développement émanant de l'Union européenne, de l'État ou de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le PRIDES compte aujourd'hui 60 entreprises et 20 laboratoires publics et privés et 22 associations. Les acteurs concernés évoluent dans le milieu du BTP spécialisé dans la rénovation, de gestion du paysage et du génie végétal, du multimédia, du spectacle et de l'événementiel.

Il a été labellisé Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique Solidaire (PRIDES) en 2007 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et œuvre depuis dans ce cadre à contribuer au développement économique de ses membres, à la valorisation de la filière et à l'affirmation de l'excellence de son territoire.

La labellisation "Grappes d'entreprises" reconnaît nationalement la démarche entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur il y a quatre ans et offrira des moyens supplémentaires au Pôle pour la réalisation de ses nombreux projets.

**Contact : Laetitia Bertrand**  
**Chargée de mission Pôle Industries**  
**Culturelles & Patrimoines**  
**Tél. : 04 90 99 08 11**  
**e-mail :**  
**[lbertrand@industries-culturelles-patrimoines.fr](mailto:lbertrand@industries-culturelles-patrimoines.fr)**  
**Site :**  
**[www.industries-culturelles-patrimoines.fr](http://www.industries-culturelles-patrimoines.fr)**

\* un cluster est un regroupement d'entreprises du même secteur.

PÔLE



**INDUSTRIES CULTURELLES  
& PATRIMOINES**



## CENTENAIRE DE LA CCI DU PAYS D'ARLES : UN TRÈS BEAU SUCCÈS

**Lundi 31 mai, la CCI du Pays d'Arles a célébré son centenaire, en présence d'un millier de chefs d'entreprises, des secteurs de l'industrie, du commerce et des services, et élus locaux, régionaux et nationaux.**

Après un film "*36 communes, 36 minutes*", une table ronde autour du thème : "*l'avenir économique du Pays d'Arles*" réunissait :

Sous le haut patronage de Monsieur Christian FREMONT, Directeur de Cabinet du Président de la République,

- Monsieur Michel SAPPIN, Préfet de Région,
- Monsieur Michel VAUZELLE, Député Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Monsieur Bernard REYNES, Député,
- Monsieur Hervé CHERUBINI, Président de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux et des Alpilles, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, représentant le Président Jean-Noël GUERINI,
- Monsieur Hervé SCHIAVETTI, Président du Pays d'Arles, Président du Parc Naturel Régional de Camargue,
- Monsieur Claude VULPIAN, Président de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette,
- Monsieur Max GILLES, Président de la Communauté de Communes Rhône Alpilles Duranc,
- Monsieur Roland DARROUZES, Président du Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Jean-François BERNARDIN, Président de l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie,
- Monsieur Jacques BIANCHI, Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse,
- Monsieur Stéphane BROUSSE, Président de l'UPE 13,
- Monsieur Gilbert JAUFFRET, membre du Bureau exécutif du Conseil Economique et Social Régional.

À travers cette table ronde, la CCI du Pays d'Arles a tenu à confirmer l'écoute qui est la sienne auprès des différents responsables politiques du territoire et des responsables des différents niveaux consulaires. Dans ces temps de réforme et de changement, les entreprises ont besoin de la meilleure lisibilité possible du territoire sur lequel elles sont implantées : le Pays d'Arles.

Dans son allocution du centenaire, le Président Francis Guillot a tenu à montrer que les entreprises, anciennes ou nouvelles, gagnaient, en termes de développement et d'opportunités, à compter avec les différentes mémoires qui les structurent.

L'assistance, nombreuse et particulièrement attentive, a montré à la CCI du Pays d'Arles que le territoire pouvait compter sur elle.

La CCI du Pays d'Arles s'en trouve non seulement confortée, mais en plus et surtout confirmée dans ses motivations :

- donner la primauté à l'accompagnement à l'entreprise,
- être attentive et vigilante aux enjeux de la révision des politiques publiques,
- veiller à la cohérence des différents services présents sur le territoire et touchant à l'animation économique,
- jouer le jeu des réseaux consulaires.

***Vous pouvez écouter le débat et l'allocution du Président Francis GUILLOT sur : [www.arles.cci.fr](http://www.arles.cci.fr)***





## AGENDA

**Les soldes d'été débuteront, dans les Bouches-du-Rhône, le premier mercredi du mois de juillet (7 juillet 2010).**

### Diagnostic territorial Terre d'Argence - Pays d'Arles

Parce que les relations entre les territoires de la Terre d'Argence et du Pays d'Arles sont étroites, les CCI de Nîmes et du Pays d'Arles ont entrepris, à l'automne dernier, un diagnostic territorial.

Une soixantaine de chefs d'entreprises ont participé à des groupes de travail dont l'objectif essentiel était de faire émerger les attentes et les besoins des entreprises du territoire. Ils les ont donc formalisés autour de 3 ateliers thématiques :

- Accessibilité du territoire
- Commerce et tourisme
- Filières et dynamiques de développement des entreprises

Des priorités d'actions sont ressorties de ces groupes de travail. Ce sont ces enjeux et ces actions qui seront présentés officiellement aux décideurs locaux le 20 septembre 2010 à l'occasion d'une croisière sur le Rhône, au cœur du territoire d'étude.

#### Contact :

**Patrick Deloustal - Tél : 04 90 99 08 18  
email : [diat@arles.cci.fr](mailto:diat@arles.cci.fr)**

### Itinéraire ECO3

La CCI PA, en partenariat avec les deux parcs naturels régionaux, accompagne les hébergeurs du Pays d'Arles (campings, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, résidences de tourisme...) dans une démarche de tourisme durable.

Les objectifs :

- réaliser des économies,
- se mettre en phase avec l'environnement,
- obtenir un label reconnu.

Quinze entreprises du Pays d'Arles peuvent s'inscrire dans cette opération qui débutera en septembre 2010.

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Jean-Marc BIOJOUX au 04 90 99 08 22 ou [jbiojoux@arles.cci.fr](mailto:jbiojoux@arles.cci.fr)**

### Salon Via Energies

**Du 3 au 5 septembre 2010**

Fort de son succès l'an dernier - 28 exposants et 1 300 visiteurs - le salon Via Energies se tiendra à nouveau cette année au Palais des Congrès d'Arles. Rendez-vous est pris du 3 au 5 septembre 2010 pour une offre élargie à de nouveaux prestataires et visiteurs.

**Plus d'informations sur : [www.via-energies.fr](http://www.via-energies.fr)**

## REPÈRES

**Plafond de la sécurité sociale** 2885 €/mois au 1<sup>er</sup> janvier 2010

**SMIC** : 8,86 €/heure au 1<sup>er</sup> janvier 2010

**Indice des prix** (base 100 en 1998) Avril 2010 : 119,90

#### Révision des baux commerciaux

Selon la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux : l'indice du coût de la construction ou, s'il est applicable, l'indice des loyers commerciaux. Le décret n°2008-1139 du 4 novembre 2008 relatif à l'indice des loyers commerciaux définit les activités concernées ainsi que les modalités de calcul et de publication de cet indice.

**Coût de la construction** (uniquement pour le renouvellement des baux commerciaux) 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 : 1507

## PERMANENCES

#### AGEFICE

Aide au montage du dossier de prise en charge pour la formation des chefs d'entreprises non salariés. Point accueil à la CCI du Pays d'Arles : Tél. : 04 90 99 46 13

Tous les jeudis matins, sur rendez-vous, à l'agence CCI-PA de Châteaurenard : Tél. : 04 90 94 69 70.

**ADIE** (Association pour le Droit à l'Initiative Économique). De 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 0 800 800 566. Prochaines permanences : mercredi 7 et 21 juillet, 4 et 18 août, 1<sup>er</sup> et 15 septembre.

#### Agents Généraux d'Assurance\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

Prochaine permanence : jeudi 9 septembre\*\*.

#### Avocats\*

De 14 h à 17 h sur rendez-vous.

Prochaine permanence : lundi 6 septembre\*\*.

#### Banquiers\*

De 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Prochaine permanence : mercredi 15 septembre\*\*.

#### Les entretiens du mardi \*

Les chefs d'entreprise confrontés à la crise économique, sont accueillis individuellement par d'anciens juges des tribunaux de commerce. 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois, de 15 h à 17 h, sur rendez-vous. Prochaines permanences : 17 août et 21 septembre. Pas de permanences en juillet.

#### Cédants et repreneurs d'affaires

De 9 h à 12 h, prendre rendez-vous auprès de M. Thenière.

Tél. 06 98 16 03 70. Permanence tous les mardis.

#### Coopérative d'Activités et d'Emploi

3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 10 h à 12 h : réunion collective et de 13 h 30 à 16 h : rendez-vous individuels. Sur rendez-vous au 04 91 33 65 77. Prochaines permanences : jeudi 15 juillet, 19 août, 16 septembre.

#### Étude de marché\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Prochaines permanences : jeudi 26 août et 23 septembre. Pas de permanences en juillet.

#### Experts-comptables\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Prochaines permanences : lundi 12 juillet, 9 août, 13 et 27 septembre.

#### Hôtellerie et restauration\*

De 9 h à 12 h sur rendez-vous. Prochaines permanences : jeudi 8 juillet et 9 septembre. Pas de permanence en août.

#### INPI

Tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Sur rendez-vous au 04 90 99 08 06.

Prochaines permanences : mercredi 7 juillet, 1<sup>er</sup> septembre. Pas de permanence en août.

#### Notaires\*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

Prochaine permanence : jeudi 8 septembre\*\*.

#### URSSAF

Permanence le deuxième mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 00 sans rendez-vous. Prochaines permanences : mercredi 21 juillet et 8 septembre. Pas de permanence en août.

#### Réunions normes sanitaires\*

De 15 h 30 à 17 h 00 sur inscription.

Prochaine permanence : mercredi 1<sup>er</sup> septembre\*\*.

#### RSI

De 9 h à 12 h 30, de 13 h 30 à 16 h, sans rendez-vous. Prochaines permanences : jeudi 1<sup>er</sup> et 15 juillet, 19 août et 16 septembre.

**\* Pour ces permanences, prendre rendez-vous à la CCI-PA auprès du Pôle Création - Tél. 04 90 99 08 14 / 69**

**[acandy@arles.cci.fr](mailto:acandy@arles.cci.fr)**

**\*\* Pas de permanence en juillet et août - Toutes les dates des permanences en juillet et août : 04 90 99 08 69 / 14**